

# Séminaire



**Grands  
herbivores en  
libre évolution  
et ongulés  
sauvages :  
des contraintes  
réglementaires  
et sanitaires à  
faire évoluer.**



# Principaux objectifs du séminaire et de ses prolongements

- Soulever le problème des obligations réglementaires qui sont inadaptées aux programmes/projets de pâturage naturel (et de rewinding) avec de grands herbivores « dé-domestiqués » ou féraux : identification obligatoire des jeunes, prélèvements sanguins, obligation d'évacuer les cadavres en équarrissage, etc.
- Soulevez la question de l'inefficacité sur la faune sauvage des procédures sanitaires utilisées sur les cheptels domestiques avec les effets collatéraux indésirables qu'elles génèrent (ex : bouquetins du Bargy).



- Evaluer les possibilités de « non intervention sanitaire » (risques réels, acceptation sociétale, ...) et identifier les modes d'interventions alternatifs possibles en prenant notamment en compte les exemples à l'étranger.
- Identifier les voies d'intervention et de recours amiables auprès des services habilités.
- Identifier les voies d'éventuels recours juridiques.
- Faire des propositions pour une évolution de la législation dans le cadre du code de l'environnement ou du code rural.



- Même s'ils ne sont pas forcément obligatoires, rappeler aux gestionnaires les effets délétère des traitements antiparasitaires des ruminants et des équins sur les invertébrés et sur l'ensemble de la chaîne trophique.
- Elaborer un dossier à destination des services habilités et des acteurs concernés par cette problématique et permettant d'alerter les médias spécialisés .
- Constituer un groupe de travail permanent permettant de faire avancer ces problématiques

# Quelques situations et problématiques concernées pouvant être prises en compte:



## PÂTURAGE NATUREL EN RÉSERVES CLÔTURÉES:

- Les bovins en « libre évolution » (ex : vaches marines du Médoc, vaches Highland du marais Vernier, ...)
- Les chevaux en semi-liberté, (ex : les Przewalski du Causse Méjean, les tarpans de Bilgoraj dans le Bugey ou les chevaux Camargue du domaine de la Tour du Valat.)
- Les traitements antiparasitaires et leurs effets sur les invertébrés non-cibles et sur les réseaux trophiques.



## LES ANIMAUX FÉRAUX

- La vache « sauvage » Betizu (absence de statut pour ce bovin patrimonial du Pays Basque).



## LES ONGULÉS SAUVAGES

- Le bouquetin des Alpes (abattages indiscriminés sur le massif du Bargy suite à l'enzootie de brucellose, ...)
- Le bouquetin ibérique réintroduit dans les Pyrénées (mise en quarantaine, risques de contamination sur le long terme, ...)
- Le cerf (problème de la tuberculose bovine, ...)

## Les principaux organismes concernés :



Et tout gestionnaire d'espace naturel utilisant de grands herbivores en libre évolution...

Au-delà des organismes concernés, le séminaire sera ouvert à toute personne physique et morale intéressée.

# Experts et intervenants

**Claude Quintard** : Dr Vétérinaire enseignant à l'ONIRIS.

**Dominique Gauthier**: Dr vétérinaire spécialiste de la faune sauvage.

**Edwina Dunn**: juriste - Lifescape Project.

**François Moutou** : ex épidémiologiste à l'ENV Maison Alfort / Vice-Président SNP.

**François Sargas**: RNN étang de Cousseau / SEPANSO.

**Georges Gonzalez**: éco-éthologue – ex INRAE.

**Isabelle Doussan**: Directrice de recherche INRAE /juriste GREDEG.

**Jean Pierre Lumaret**: Université Montpellier 3 - UPVM.

**Régis Ribereau Gayon** :Conservatoire des Races d'Aquitaine.

**Renée Meissner**: Responsable, Herds and Homelands (Pays-Bas).

**Sébastien Carton de Grammont**, responsable technique et sanitaire, TAKH

**Thierry Lecomte** : écologue - CEN Normandie /RN Courtils de Bouquelon.

**Vincent Vignon**: écologue - Alkiōs.

## Notre partenaire technique



Merci à **Elsa Causse** référente Développement Durable de l'Université.

## Déroulement

### 1ÈRE JOURNÉE: 29 OCTOBRE 2024.

La première journée de séminaire réunira les différentes tables rondes et conférences. Elle aura lieu sur le site **VAUBAN** de l'Université de Nîmes.

**transports**: accessible en TGV et transports urbains.



### 2ÈME JOURNÉE: 30 OCTOBRE 2024.

La seconde journée permettra de découvrir, **au choix** :

- Les **Przewalski** de la réserve du Causse Méjean gérée par Takh.
- La « manade » de chevaux **Camargue** évoluant sur le domaine de la **Tour du Valat**.



# Déroulé de la première journée:

9h 15	Accueil.
9h 30	Début du séminaire.
9h 50	<i>Contraintes techniques et sanitaires des bovins en libre évolution - Les vaches « marines » et le pâturage naturel:</i> <b>François Sargos.</b>
10h 10	<i>Contraintes administratives des chevaux en libre évolution - Les chevaux de Przewalski du causse Méjean:</i> <b>Sébastien Carton de Grammont.</b> <i>Le Projet Tarpan, un retour aux sources problématique:</i> <b>Marc Michelot.</b>
10h 50	<i>Betizu, vache sauvage du Pays Basque, enjeux et stratégie pour un animal hors statut:</i> <b>Régis Ribereau Gayon.</b>
11h 10	Pause
11h 30	<i>Le pâturage naturel dans les réserves néerlandaises et en Europe:</i> <b>Renée Meissner</b> <b>Edwina Dunn.</b>
11h 50	<i>La biodiversité des bouses et des crottins impactés par les traitements antiparasitaires:</i> <b>Jean Pierre Lumaret.</b>
12h 10	<i>Les cadavres, un trésor de biodiversité à ne pas gaspiller ! :</i> <b>Thierry Lecomte.</b>
12h 30	Repas.
14h 30	<i>La réintroduction du bouquetin ibérique:</i> <b>Georges Gonzalez.</b>
14h 50	<i>Le cerf, une espèce en expansion : enjeux et risques sanitaires:</i> <b>Vincent Vignon.</b>

15h 30	<p><i>La législation européenne: Edwina Dunn.</i></p>
15h 50	<p><i>Que dit le droit en France ?: Isabelle Doussan</i></p>
16h 10	<p><b>Pause.</b></p>
16h 30	<p><i>Code rural ou code de l'environnement, une réglementation à faire évoluer . Table ronde et débats en présence de personnalités concernées et de représentant(s) de l'administration. Animée par François Moutou.</i></p>
18h 00	<p><b>Fin de la première journée.</b></p>



672015  
Atelier J.P. CRAMAE



**CONTACT: arthen@arthen-tarpan-hope.fr**

**Pour en savoir plus,  
consultez nos sites web !**

